

**DELEGATION DE Monsieur Jean Charles PALAU**

**D-2012/629**

**Ouvertures, modifications et suppressions de postes. Mise à jour du tableau des effectifs. Décision. Autorisation.**

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La modification du tableau des effectifs est sollicitée, afin de permettre des changements de filières et des recrutements liés à des départs.

Ces modifications de poste ne correspondent pas à des créations mais à des transformations de poste.

- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants lié à la pérennisation de l'offre spécifique petite enfance.
- 3 postes d'auxiliaires de puériculture en contrepartie de la suppression des postes des agents sortants.
- 1 poste de technicien en contrepartie de la suppression du poste de titulaire.
- 1 ouverture de poste de technicien en contrepartie de la suppression du poste créé initialement en A sur le grade d'ingénieur.

Ces postes seront ouverts en priorité à des candidats titulaires de la fonction publique mais compte tenu des difficultés liées au recrutement par voie d'inscription sur liste d'aptitude, notre collectivité souhaite se réserver la possibilité de pourvoir ces postes par des non titulaires, afin de ne pas écarter des candidats dont les compétences et la technicité correspondraient parfaitement aux profils spécifiques recherchés.

Enfin, la collectivité accompagnera au mieux ces agents pour leur permettre d'accéder au statut de la fonction publique territoriale par la voie des concours.

➤ 5 postes sur le cadre d'emploi d'attaché afin de permettre l'adéquation du grade de l'agent sur les missions exercées (les postes actuels des agents seront supprimés) et un recrutement suite à la mobilité d'un agent de catégorie B.

L'avis du Comité Technique Paritaire ayant été requis, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- ✓ adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- ✓ accepter les ouvertures de postes et les transformations de postes précités et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement si ces postes étaient pourvus par des agents non titulaires,
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## Transformations de postes novembre 2012

Direction générale	Direction	Emploi	Catégorie	Cadre d'emploi	Observations
DGVSC	Direction de l'éducation, de la petite enfance et de la famille	Educateur de jeunes enfants	B	Educateur de jeunes enfants	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
DGVSC	Direction de l'éducation, de la petite enfance et de la famille	Auxiliaire de puériculture	C	Auxiliaire de puériculture	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
DGVSC	Direction de l'éducation, de la petite enfance et de la famille	Auxiliaire de puériculture	C	Auxiliaire de puériculture	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
DGVSC	Direction de l'éducation, de la petite enfance et de la famille	Auxiliaire de puériculture	C	Auxiliaire de puériculture	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
DGVUP	Direction de la prévention, santé-environnement, sécurité incendie	Instructeur gestionnaire	B	Technicien	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
DGST	Direction des parcs des jardins et des rives	Chargé d'études de paysage	B	Technicien	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu contractuellement (article 3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
DGAC	Direction des établissements culturels	Directeur adjoint d'établissement culturel	A	Attaché territorial	changement de filière

### Transformations de postes novembre 2012

<b>Direction générale</b>	<b>Direction</b>	<b>Emploi</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Cadre d'emploi</b>	<b>Observations</b>
DGVSC	Direction de l'éducation, de la petite enfance et de la famille	Responsable de la parentèle	A	Attaché territorial	changement de filière
DG	Direction des ressources humaines	Responsable de la formation	A	Attaché territorial	changement de filière
DG	Direction des ressources humaines	Chargée de mission accompagnement social individualisé et handicap	A	Attaché territorial	changement de filière
DGA	DGA	Responsable administratif et financier	A	Attaché territorial	transformation de poste